

Envoyé le : 26/04/2022 accepté le : 14/08/2022 publié le : 28/12/2022

ETUDE DU CHANGEMENT LINGUISTIQUE PAR LA LEXICALISATION, CAS DU  
NOM PROPRE

**BOUKERCHI Lamia**

Université A. Mira, Bejaia

Laboratoire LAILEMM

Mail : [lamia.boukerchi@univ-bejaia.dz](mailto:lamia.boukerchi@univ-bejaia.dz)

### Résumé

*Le présent article se donne pour objectif de cerner la question du changement linguistique par la lexicalisation, cas du nom propre lexicalisé dans le statut de nom commun. Nous allons du procédé vers le processus permettant de générer un phénomène de fixation langagière et ce par l'intégration des unités en question dans les dictionnaires de langue sous une autre catégorie linguistique. Pour ce faire, nous privilégions un corpus diachronique constitué de textes relevés dans Frantext, base de données textuelles via internet.*

**Mots clés:** Changements linguistiques, lexicalisation, nom propre, nom commun, évolution du langage.

### Summary

*This article aims to identify the issue of linguistic change through lexicalization, the case of the lexicalized proper name in the status of common name. We go from the process to the process allowing to generate a phenomenon of linguistic fixation and this by the integration of the units in question in the dictionaries of language under another linguistic category. To do this, we favor a diachronic corpus made up of texts found in Frantext, a textual database via the Internet.*

**Keywords:** Linguistic changes, lexicalization, proper name, common name, language evolution.

Dans une interaction entre langue et discours et pour des raisons discursives et communicationnelles, la langue est en perpétuelle mouvance. C'est ainsi que les changements linguistiques et sémantiques s'installent. L'entrée « *changement* » dans le Dictionnaires de Linguistique et des Sciences du langage (Dubois J., 1994 :83) est synonyme de *variation*. En effet, dans les sciences du langage, ce mot comprend différents usages selon les approches et les disciplines. Pour notre cas, un changement linguistique s'associe à l'évolution du langage, à l'extension ou restriction du sens, au néologisme et à la création de nouvelles unités de sens et de formes. En fait, nous nous focalisons essentiellement sur la lexicalisation considérée en théories comme étant la dernière étape d'une évolution et d'un changement linguistique.

Ce faisant, l'objectif principal de la présente contribution est l'étude de la lexicalisation en tant que phénomène d'évolution du langage suivi du phénomène de fixation langagière. Nous nous basons sur le nom propre qui évolue et se lexicalise dans d'autres catégories linguistiques, en l'occurrence, le nom commun, l'adjectif et autres. Nous étudions sa mouvance et son évolution en diachronie à travers notre corpus diachronique, constitué de textes variés de différentes époques.

Pour ainsi dire, notre problématique s'articule autour des questions suivantes : Qu'est-ce que la lexicalisation ? Comment et pourquoi un nom propre devient-il un nom commun ou autre ? Comment un nom propre peut-il contribuer à l'évolution du langage par la lexicalisation ?

Pour mener à bien notre analyse, nous adoptons une démarche inductive. Nous partons des résultats avérés vers le procédé pour dégager le processus en question, c'est-à-dire nous partons des noms propres déjà lexicalisés dans le statut de nom commun, relevés dans les dictionnaires d'éponymes, vers le processus de réalisation de ce phénomène linguistique. Cela est dans le but, bien évidemment, de saisir le fonctionnement et les conditions de réalisation de ce genre de changements linguistiques.

Comme la lexicalisation se fait dans la majorité des cas dans le temps, nous approuvons la nécessité d'une approche diachronique. De ce fait, nous travaillons sur un corpus large,

constitué de textes variés relevés dans Frantext, base de données textuelles via internet. Nous procédons à un traitement de la totalité des textes et ferons appel au logiciel *Lexico3* pour l'étude de la fréquence et des contextes immédiats des occurrences destinées à l'analyse.

En somme, l'article que nous proposons porte sur une étude diachronique du processus de recatégorisation linguistique du nom propre dans un statut autre que le sien. Nous étudions, en diachronie, le parcours du nom propre modifié et lexicalisé, chose qui mettra au clair le fonctionnement et les conditions de réalisation de sa lexicalisation.

### 1. Qu'est-ce que la lexicalisation ?

La lexicalisation est l'aboutissement d'un changement linguistique, sémantique ou morphologique qui consiste à le faire accéder au statut de lemme dans une langue donnée par son intégration dans les dictionnaires de langue.

*Selon les approches<sup>1</sup>, la notion de lexicalisation peut renvoyer à des phénomènes d'évolution sémantique (on parle alors de néologisme de sens), ou de création morphologiques (installation en langue d'une nouvelle unité lexicale, créée par un procédé morphologique quel qu'il soit), à des phénomènes de cristallisation sémique en contexte ou encore à des « discours en circulation » ou à des faits de citation (Perrin 2004) (Lecolle M., 2006 :26).*

La lexicalisation est un procédé de fixation langagière qui se rapporte aussi à la fixation des figures de styles. Lecolle M. et Leroy S. précisent : « ...outre ce sens de « fixation » d'une séquence lexicale, lexicalisation peut renvoyer également à l'installation en langue d'un sens issu d'une figure, ou d'un trope... » (2006 :7). De là, nous tenons à rebondir sur l'importance de la dimension diachronique, qui est mise à l'écart dans certaines études sur la lexicalisation, car le processus de fixation langagière nécessite forcément un usage dans le temps, notamment pour les figures de style. A vrai dire, il existe deux types de lexicalisation : une lexicalisation qui nécessite une fréquence dans le temps par la pratique discursive, cas des dérivés de noms propres par métaphore et une lexicalisation qui se fait de façon rapide et

---

<sup>1</sup> Il s'agit, au sens large du terme, des approches lexicologiques et discursives.

conventionnelle, cas des dérivés de noms propres par métonymie ; il existe aussi une lexicalisation qui peut se faire rapidement, en synchronie, qui s'associe généralement à un événement très marquant que peut connaître une société.

Effectivement, la lexicalisation met en jeu un processus de fixation langagière, elle touche aux séquences langagières et à la compétence discursive dont le sujet parlant est au centre de ces productions par la pratique langagière. Arezki A. témoigne que « *L'auto-implication signifie en effet que le sujet parlant se met lui-même en jeu dans l'acte même qu'il accomplit en prononçant une phrase* » (2017 :264). Plus des sujets parlant une langue donnée pratiquent une unité linguistique ou une séquence langagière en état de changement, cas de l'antonomase<sup>2</sup> du nom propre, plus l'unité ou la séquence est promue à la lexicalisation par son entrée en langue à travers son intégration dans les dictionnaires. La lexicalisation permet donc la normalisation des changements linguistiques et des nouvelles créations en langue. A cet effet, Mortureux M-F ajoute : « *La lexicalisation assure le codage des néologismes dans le lexique de la langue. Cela suppose, outre la fixation de leur signifiant, leur intégration au système morphosyntaxique et sémiotique des unités lexicales* » (2008 : 160). Elle garantit un usage codifié d'une évolution quelconque, c'est pourquoi la lexicalisation est en étroite relation avec le domaine de la lexicographie.

La lexicalisation peut se confondre avec le figement lexical qui concerne l'intégration d'un groupe de mots qui se lexicalise en langue en tant que tel. En fait, la lexicalisation et le figement lexical sont tous les deux des procédés de fixation langagière qui participent au phénomène de renouvellement et d'évolution de la langue.

La lexicalisation diffère de la catachrèse qui consiste en la désignation d'un nom propre pour un nom propre. Cette dernière « *est définie comme un « abus », c'est-à-dire une extension du sens d'un mot, destinée à pallier l'absence de mot « propre » à une idée ou une chose...* » (Lecolle M., 2006 :36). Dans les cas de changements catachrétiques, le nom propre garde son statut

---

<sup>2</sup> L'antonomase représente le processus de changement de catégorie linguistique, soit le remplacement d'un nom propre par un nom commun ou l'inverse.

tout en changeant de désignation. Ici, il n'y a pas de création lexicale mais une évolution du sens qui peut aboutir à une lexicalisation.

De même, la lexicalisation ne peut pas se confondre avec la grammaticalisation.

*On parle de lexicalisation pour rendre compte des changements diachroniques aboutissant à la formation de nouvelles unités lexicales, des dénominations qui s'y rapportent, et de grammaticalisation pour rendre compte de la formation des marques aussi bien grammaticales que discursives, de tout ce qui concerne la combinatoire interprétative, les conditions d'emploi des formes, à quelques niveaux que ce soit. (Perrin L., 2006 :81).*

Tout de même, la lexicalisation et la grammaticalisation restent toutes les deux des procédés de changements linguistiques et contribuent à l'évolution du langage.

En somme, notre étude de la lexicalisation du nom propre tente d'explicitier le parcours que peut subir un nom propre pour devenir principalement nom commun et se lexicaliser. Notre visée est de mettre au clair les étapes et les traces de la lexicalisation de celui-ci (le nom propre) dans un statut autre que le sien.

## 2. Comment un nom propre change –t-il de catégorie grammaticale ?

Dans cette partie, nous exposons les points éminents résultants d'un travail de recherche que nous avons effectué ultérieurement, traitant de la question, fondé sur le domaine de la déonomastique, discipline récente qui se trouve au croisement de la lexicologie et de l'onomastique et qui prend pour matériau les dérivés de noms propres. Fontant M. témoigne :

*Une discipline récente qui a vu le jour sous le nom de déonomastique (cf. BÜCHI, 1991 :139) et qui prend pour matériau les dérivés de noms propres, qu'ils soient analysés comme « morphologiques » (par exemple Sade/sadisme) ou comme « sémantiques » avec changement ou non de catégorie référentielle (cf. poubelle, mécène). Parmi les dérivés dits « sémantiques », certains sont obtenus par métonymie (c'est le type poubelle, qui regroupe les nombreux noms d'objets en rapport remarquable avec le porteur du nom propre, de même que les différentes*

*appellations de produits comme gruyère, tirant leur origine du lieu d'où ces produits sont originaires), les autres par métaphore ou antonomase. (1998 : 05)*

Ce faisant, notre recherche, en le domaine, nous amène à saisir que le passage du nom propre en nom commun ou autre peut s'effectuer par différents procédés : par dérivation sémantique ou morphologique. La dérivation sémantique peut se faire par : métaphore, comparaison, métonymie, ellipse et par conversion. Quant à la dérivation morphologique, elle se fait par affixation, ajout d'un préfixe ou d'un suffixe, d'un infixé ou d'une désinence.

## 2.1. Par métaphore et comparaison

Le nom propre devient nom commun par métaphore ou comparaison lorsque son porteur initial<sup>3</sup> (réfèrent initial) connaît une renommée et une notoriété de par la force de son caractère, à savoir le déonomastiques destiné à l'analyse : *Gavroche* et ce, à travers des emplois métaphoriques ou des comparaisons explicites en discours permettant l'intégration du réfèrent discursif (le comparé) dans la catégorie et la classe du porteur premier qui est le réfèrent initial. Pour ainsi dire:

*Gavroche* désigne à l'origine un personnage du roman *Les Misérables* (1862) d'Hugo Victor. Nous en recensons dans Frantext 311 extraits de textes. Un personnage qualifié de petit gamin de Paris et qui constitue le sens du nom commun *gavroche*.

Nous citons un extrait relevé du roman, indiquant le réfèrent initial<sup>4</sup> :

1) [2] S739- Hugo Victor, *Les Misérables*, 1862 [1881], p. 472.

« Nous avons oublié de dire sur le boulevard du Temple on nommait cet enfant le petit *Gavroche*. Pourquoi- s'appelaient-il **Gavroche** ? Probablement parce que son père s'appelaient Jondrette... »

La première apparition de *gavroche* en minuscule est enregistrée dans un extrait de Daudet Alphonse dans *Lettres à un absent* (1871), il est question de :

<sup>3</sup> « Désignateur rigide » (Kripke 1972 )

<sup>4</sup> Le réfèrent initial renvoie au porteur originel du nom propre.

2) [312] R 800- Daudet Alphonse, *Lettres à un absent*, 1871, p. 447.

« Rechefort resta une figure de ce temps. Il est arrivé juste à son heure, trouvant la maison grande ouverte, comme quelqu'un qu'on attendait. Ça été le **gavroche** providentiel, puisque providentiel il y a envoyé pour casser la première vitre de l'Empire et donner le signal de la démolition. ».

Le mot *gavroche* est présent ici comme étant un nom commun, marqué par la chute de la majuscule initiale et la présence avec le déterminant *le*. En diachronie, beaucoup d'autres extraits de textes témoignent de cet usage, pour preuve l'extrait de texte suivant :

3) [321] R 524- Bloy Léon, *Le Désespéré*, 1886, p. 249.

« ... Ce vieux **gavroche** n'a jamais soupçonné qu'il pût exister autre chose que des filles ou des brelandiers... ».

Cet extrait présente un emploi métaphorique entre le référent initial et le référent discursif<sup>5</sup>. Ce qui est incontestable est que ce mot est employé en minuscule. Cela revient au fait de classer le référent discursif dans la catégorie du référent initial. Nous enregistrons donc une catégorisation ou un classement du référent discursif, voyons l'extrait :

4) [322] S 668- Vallès Jules, *L'insurgé*, 1886, p. 106.

« Et Landriot, depuis des années, a la salive rouge : c'est en toussant, et d'une voix cassé, qu'il a cinglé l'ambition de mon souhait avec son rire poussif de **gavroche** agonisant. Il a essayé de tout, lui jusqu'à la mendicité ! Il ne le cache pas, il lance son aveu, avec les lambeaux de ses poumons, à la face de cette société... ».

Nous inscrivons un second rapport de ressemblance entre le référent initial et le référent discursif, le lien réside dans le rire poussif. Une sorte d'instabilité dans l'usage du mot *gavroche* est révélée en discours. Dans cet extrait, il est bel et bien question de *Gavroche* le particulier mais employé en minuscule. Nous pouvons ainsi dire que le nom propre tend à assumer les caractères de son particulier. Cela se justifie par le bagage sémantique attribué

---

<sup>5</sup> La notion de référent discursif désigne celui dont on parle dans l'énoncé.

à son nom de par ses propriétés et son caractère. De ce fait, le nom propre devient porteur de sens. Effectivement, nous recensons d'autres rapports de ressemblance entre le référent initial (ou un de ses aspects) et le référent discursif, voyons les extraits représentatifs :

5) [338] L 546- Pergaud Louis, *De Goupil à Margot : histoire de bêtes*, 1910, p. 252.

« ... leur flanquant des coups de bec, puis passa en titubant devant Mitis qui la regardait les moustaches droites, les oreilles en casse-cou comme une coiffure de **gavroche**, avec l'air de se moquer d'elle, et alla aussitôt tirer la queue de Miraut avec une indiscretion répétée qui lui attira un coup de gueule plus énergique... ».

6) [335] R 356- Verlaine Paul, *Œuvres poétiques complètes*, 1896, p. 595.

« ... richesse à me mettre, hélas, dans la poche, mais demain comme il sera tendre ! Il n'est tel que de bien attendre avec une tête de Boche, et la chose d'être un **gavroche** qui ne voudrait plus rien entendre que d'être un gars plus ou moins tendre sans peur autant que sans reproche et je vais enfin, digne et riche, mieux qu'un militaire... ».

L'emploi de l'occurrence en tant que nom commun se manifeste dans les extraits de textes suivants:

7) [326] K 866- Edmond de Goncourt & Jules de Goncourt, *Journal : mémoires de la vie littéraire*, t, 4 : 1891- 1986, 1896, p. 165.

« ... surnage tout au plus une quarantaine, parmi les régnautes à Paris- et qui ne sont pas des femmes de Paris, parce qu'il existe toujours chez ces dernières un côté **gavroche**, un côté blagueur, qui embête le miché, qui est généralement un être officiel : Oui, oui, fait Borelli, ces régnautes sont seulement des femmes nées en province ... ».

8) [341] L 353- Feydeau Georges, *La Dame de chez Maxim*, 1914, p. 45.

« ... je ne serai pas longue, mesdames, à tout à l'heure ! La Môme, remontant légèrement et de loin à Gabrielle sur un ton **gavroche**- C'est ça, va ! Va !... ».

9) [354] R 526- Aymé Marcel, *Le vin de Paris*, 1947, p. 166.



« *L'abus des mignardises, des riens aimables susurrés et des regards fripons l'aveulissait. Il devenait mutin, **gavroche**, flâneur, coquin, capricant, poète...* ».

Ces derniers extraits esquissent le passage du nom propre *Gavroche* en nom commun par métaphore et comparaison qui a subi une lexicalisation. Quoique, le caractère du personnage est présent mais de façon implicite. En revanche, le nom commun en question reste fidèle à son porteur initial car il l'évoque souvent. Notons bien que la lexicalisation des noms propres qui évoluent par métaphore et comparaison nécessite une fréquence dans l'usage et dans le temps. C'est pourquoi une étude diachronique s'impose.

### 2.2. Par métonymie et conversion

Nous justifions pour le passage par métonymie et conversion, avec l'analyse de l'occurrence Klaxon:

Nom propre d'une firme américaine ayant inventé l'avertisseur sonore en 1914, donne son nom à ce dernier. Le lien de proximité y est présent, un rapport inventeur/ invention. C'est pourquoi le mode de passage de ce nom propre en nom commun est classé dans le passage par métonymie. Le recours à l'étymologie du mot en question est d'une importance inégalée. Notre corpus enregistre une multitude de graphies concernant ce mot, entre : klaxon (1922- 2012) pour une fréquence totale de 326 occ. ; claxon<sup>6</sup> (1941- 1982) pour une fréquence totale de 10 occ. et klakson<sup>7</sup> (1941- 1963) pour une fréquence totale de 02 occ. Les deux dernières entrées restent peu représentatives. Voyons l'analyse:

1) [92] S 232- Roy Claude, *La Traversée du Pont des Arts*, 1979, p. 80.

« *C'est en commençant ses recherches sur Mager que Babelain se souvint du texte de Charles Rivière publié en 1936 dans **Klaxon**. Il retrouva l'article, qui lui apprit d'ailleurs peu de chose sur Mager, sinon que Rivière lui portait une grande admiration...* ».

Klaxon, en majuscule, dans ce texte indique autre que le signal sonore. C'est pourquoi il porte une majuscule initiale, il concerne un lieu.

---

<sup>6</sup> L'occurrence claxon est enregistrée uniquement chez quatre auteurs.

<sup>7</sup> L'occurrence klakson est enregistrée uniquement chez deux auteurs.

2) [103] S 596- Koltès Bernard- Marie, *Combat de nègre et de chien*, 1983, p. 102.

« *En attendant, il serait dangereux de sortir ; enfermez-vous dans votre chambre et ne bouger pas, quoi que vous entendiez, jusqu'au **klaxon** de la camionnette...* ».

3) [164] R 149- Bois Ariane, *et le jour pour eux sera comme la nuit*, 2009, p. 71.

« *Il fonce sur le boulevard Raspail, dans un concert de **klaxon**. Il se dirige vers le cimetière. Un verre, plusieurs verres, pour noyer sa colère et éteindre le néant en lui.* ».

Dans chaque extrait, le mot *klaxon* occupe le statut d'un nom commun. Aucune allusion au référent initial n'est notée dans notre corpus. La présente occurrence réalise un transfert du statut de nom propre en nom commun par métonymie. Preuve de ce mode de passage, l'absence de relation entre le référent initial et le sens acquis, le lien est plutôt conventionnel. Le traitement de ce mot dans la base Frantext, ne nous offre aucun renvoi au référent initial, la firme américaine. Seule l'étymologie du mot témoigne de la réalité du lien existant entre le référent initial et le référent discursif.

Au final, le passage par métonymie et conversion<sup>8</sup> ne nécessite pas une fréquence dans l'usage en diachronie. En effet, il y a plutôt une relation d'association, un rapport de contiguïté par lequel on désigne un lien de cause à effet, de contenu et contenant, de partie pour le tout, de lien entre individu et événement, lieu et produit...etc. entre le référent initial et le référent discursif. En fait, la dérivation par métonymie et conversion se fait de façon brutale et conventionnelle, par conséquent le discours ne peut pas marquer cette évolution, mais c'est plutôt l'étymologie des occurrences qui détermine le lien.

N'oublions pas le passage par ellipse qui comprend une réduction de mots pour définir le même sens, autrement dit, un seul mot du groupe nominal est repris tout en assumant le contenu sémantique de l'ensemble du groupe, il y a une sorte d'absorption lexicale tel est le cas de l'occurrence : Javel → eau de javel. Dans l'usage commun, le mot « javel »

---

<sup>8</sup>Il est à noter que le passage par conversion se confond avec le passage par métonymie. Le passage par conversion consiste essentiellement en l'attribution d'un nom de lieu au nom du produit fabriqué ou inventé dans ce lieu-ci, comme *Gruyère*.

employé seul désigne tout le fragment « eau de javel » et se trouve souvent muni d'une détermination au féminin « La javel ». Ce genre de changements linguistiques met en œuvre une sorte d'économie du langage. Nous tenons à préciser que le passage par ellipse s'entremêle avec le passage par métonymie et conversion, c'est-à-dire, une seule occurrence peut être enregistrée à la fois dans différents modes de passage. Ce sont principalement les noms de lieu qui peuvent connaître une ellipse, il s'effectue une extension du sens du mot.

### 2.3. Par dérivation morphologique

Les déonomastiques peuvent subir un changement sur le plan formel. Ceci dit, le nom propre peut donner naissance à un nom commun par dérivation morphologique. « *pris en un sens large, le terme de dérivation peut désigner de façon générale le processus de formation des unités lexicales. Dans un emploi plus restreint et plus courant, le terme de dérivation s'oppose à composition (formation des mots composés)* » (Dubois, 1994 : 141). Le processus de dérivation participe à la création lexicale, cette définition correspond tout aussi à la dérivation par métaphore, par métonymie, par dérivation morphologique mais aussi à la dérivation par conversion.

La dérivation morphologique touche aux morphèmes lexicaux qui sont des unités du lexique dotées d'un sens par l'ajout d'un suffixe ou d'un préfixe, parfois les deux à la fois, ou bien d'un infixé au radical. Puisque « *les ressources infinies de la morphologie dérivationnelle contribuent de façon importante à renouveler constamment le stock des unités lexicales* » (Chois-Jonin, 1998 : 76), soumis bien évidemment aux règles morphosyntaxiques. Evidemment, « *un mot dérivé est formé par l'adjonction d'un ou plusieurs affixes à un morphème lexical appelé base ; la base ultime minimale est appelée radical. Les désinences ne sont pas des affixes, et ne participent pas à la dérivation, à l'exception des désinences verbales d'infinitif* »<sup>9</sup>, cas des verbes dérivés de noms propres et autres.

---

<sup>9</sup> Cf. « La formation du vocabulaire (morphologie lexicale) », sans mention d'auteur, Site internet : [bbouillon.free.fr/univ/ling/fichiers/morphologie/morphlex1.htm](https://bbouillon.free.fr/univ/ling/fichiers/morphologie/morphlex1.htm). Consulté février 2015.

En effet, les noms communs provenant de noms propres peuvent enregistrer un changement non seulement sémantique mais aussi au niveau de leur morphologie et ce, essentiellement par affixation (suffixe- préfixe). Ces changements répondent forcément à des besoins discursifs. Sachant que le préfixe est invariable et peut exprimer le contraire, le redoublement, le fait de défaire, mais ne change pas de catégorie grammaticale du mot en question. Le suffixe, quant à lui, est variable. Il permet le changement de la catégorie grammaticale du mot en question. Il peut exprimer le diminutif et participe à la formation d'un nom à partir d'un verbe, d'un adjectif à partir d'un verbe, d'un adverbe ...etc.

Il existe aussi la dérivation parasyntétique qui englobe le suffixe et le préfixe en même temps. Ces derniers (les processus de formations) apportent des modifications sémantiques et morphologiques au sujet concerné. N'oublions pas que dans l'étude de ces dérivés morphologiques de noms propres, la modification sémantique et morphologique du dérivé, la prononciation et l'orthographe du mot doivent être prises en considération, à titre d'exemple, nous citons le dérivé *utopie* qui a connu des modifications orthographiques depuis *Utopia*. Nous illustrons la dérivation morphologique avec l'échantillon d'analyse de l'occurrence *Fuchsia* et *morphine*, voyons voir :

La pluralité d'extraits de textes que nous avons pu relever, dans la base Frantext, pour l'occurrence *fuchsia*, montre l'absence de lien direct entre le nom propre et le nom commun, même du point de vue graphique puisque le nom propre est *Fuchs*.

Il est pertinent de préciser que cette occurrence peut être traitée dans deux différents modes de passage, c'est-à-dire, dans les modes de passage par métonymie et par dérivation morphologique. Sachant que l'étymologie du mot démontre l'attribution du nom d'une plante à ce botaniste Leonhardt Fuchs, par l'ajout du suffixe « ia », une sorte de féminisation et par extension l'adjectif de couleur. La première occurrence enregistrée est dans l'extrait suivant:

- 1) [1] M724 - FLAUBERT Gustave, *L'Éducation sentimentale* (1869), 1869, p. 179

« ... quelque chose de rouge dans les cheveux, une branche de **fuchsia** entortillée à son chignon. ».

Le mot *morphine* tient son origine de Morphée ou Morpheus qui dans la mythologie grecque est le dieu du sommeil. Par suffixation (radical+ suffixe) dérive le nom commun désignant ce produit alcaloïde de l'opium. C'est pourquoi l'on retrouve ce suffixe *ine* indiquant le produit.

La dérivation morphologique à base de nom propre est très variée. Elle participe à la création de noms communs (narcissisme, donjuanisme), d'adjectifs (fuchsia), d'adverbes (machiavéliquement) et de verbes (boycotter) pour des raisons discursives et contribue à l'évolution du langage et à l'enrichissement de la langue en général.

### 3. Les traces de la lexicalisation du nom propre

Afin de définir et de cerner les traces de la lexicalisation du nom propre dans un statut autre que le sien, nous nous basons sur les critères de sa reconnaissance<sup>10</sup>. Nous tenons essentiellement en compte le port de la majuscule initiale, le port de la marque du pluriel et l'étude du voisinage syntaxique concernant la sémantique et la détermination.

#### 3.1. La majuscule initiale

La majuscule initiale pour le nom propre en grammaire scolaire est un critère avéré de sa reconnaissance, donc sa chute pourrait être une trace de son passage dans le statut de nom commun. Voyons l'analyse de l'occurrence *Gavroche* :

##### 3.1.1 L'occurrence *Gavroche*

Pour *Gavroche*, nous relevons une fréquence très élevée de présence en majuscule. Elles sont, en majorité, relevées du premier ouvrage dont il est l'un des personnages principaux du roman *Les Misérables* de Victor Hugo. En dehors de celui-ci, nous enregistrons une fréquence de 148 occ. en majuscule et 41 occ. en minuscule. Nous citons un emploi où le référent initial est désigné directement :

- 1) [317] S805 - HUGO Victor, *Correspondance : t. 4 : 1874-1885 : addendum*, 1885, p. 53

---

<sup>10</sup> Cf. LEROY S., 2004, *Le nom propre en français*, Paris, Ophrys.

« ... voulez bien vous en souvenir ; vous faites plus, vous adoptez ce petit être dont j'ai voulu faire le gamin-héros. J'ai tâché de mettre le géant Paris dans l'enfant **Gavroche** ; ce rêve, vous allez le réaliser. Le peuple vous applaudira. Je vous envoie tous mes vœux de succès et je serre vos mains cordiales. ».

De même, nous avons ces quelques emplois en tant que référent initial ou en antonomase basée sur la métaphore ou la comparaison:

- 2) [355] R766 - FALLET René, *Carnets de jeunesse*, 1947, p. 302.

« Train. Canard. Je fais sur cahier les préparatifs de mon tour. Bombarde revenu me promet les équipes pour samedi. Je pique une crise tapageuse contre un papier dans le **Gavroche** des socialistes-profs de lettres-ronds-de-cuir-épicermerdes. ».

- 3) [361] R439 - GROULT Benoîte GROULT Flora, *Il était deux fois*, 1968, p. 244.

« ... grandes comme des poêles à frêre et des taches de rousseur artificielles qui composent l'uniforme de ampagne de Clarisse. Aujourd' hui, c'était la Renarde plus **Gavroche** plus Boule de Suif plus Donald! Mâcherolles a la chance de posséder une fille qui travaille dans le genre Katherine Hepburn plutôt que Marilyn Monroe... ».

- 4) [366] S124 - TOURNIER Michel, *Les Météores*, 1975, p. 357

«... les techniques de la lutte clandestine. La province paisible pouvait préparer les récoltes dont la France aurait besoin à l'heure de la libération. Le Paris de **Gavroche** préparait son insurrection libératrice. Ce n'était pas la première fois qu'il évoquait la résistance parisienne en notre présence. ».

Incontestablement, les exemples cités illustrent les emplois du référent initial en coalition avec le référent discursif, principalement dans les caractéristiques propres à celui-ci qui se résument en : la particularité du sourire de gavroche ; le fait qu'il soit gamin de paris ; son apparence physique, le fait qu'il soit petit ; dans son style vestimentaire marquant ; dans son caractère de révolutionnaire...etc. Ces critères permettent la caractérisation du référent discursif par le locuteur, ce qui permet l'établissement d'une catégorie d'individus.

La pratique discursive fait de ce nom propre une désignation d'une catégorie plutôt qu'une désignation d'un particulier. Citons quelques exemples de passage lexicalisé dans la catégorie de nom commun, soumis aux normes de la grammaire (minuscule, flexion) :

- 1) [354] R526 - AYMÉ Marcel, *Le Vin de Paris*, 1947, p. 166.

« Il s'engourdit, s'amollit, s'affadit. L'abus des mignardises, des riens aimables susurrés et des regards fripons l'aveulissait. Il devenait mutin, **gavroche**, flâneur, coquin, capricant, poète. Bientôt, il cessa de tuer. La vue du sang lui faisait mal et il se contentait de rançonner ses clients. ».

- 2) [382] R544 - MATZNEFF Gabriel, *Ivre du vin perdu*, 1981, p. 67.

« L'humour **gavroche** étant une des spécialités d'Anne-Geneviève, Nil crut qu'elle plaisantait. Mais non, elle ne plaisantait pas : voilà près d'un mois et demi qu'elle n'avait pas eu ».

- 3) [2] L534 - BOURGET Paul, *Essais de psychologie contemporaine*, 1883, p. 52.

« ... jalouse pour ceux qui ont pris le monde comme un rêve amusé d'une heure. " l'élégance de la vie a sa maîtrise, " dit-il à propos de ce même Pétrone, et, à propos des **gavroches** du Paris faubourien : " je l'avoue, je me sens humilié qu'il m'ait fallu cinq ou six ans de recherches ardentes, l'hébreu, les langues sémitiques, Gesenius, Ewald... ».

L'étude de cette occurrence démontre le bon usage de la majuscule initiale car les emplois modifiés sont dotés d'une minuscule. Ceci dit, le passage, de son statut linguistique à celui du nom commun est bien mis en place. Hormis quelques exemples où, en tant que nom commun, le référent initial reste imposant. Il nous fait penser à une lexicalisation incomplète. En revanche, nous pouvons dire que la majuscule initiale pour cette occurrence est un critère de changement de catégorie linguistique bien déterminé.

### 3.1.2. L'occurrence Klaxon

Pour ce qui de l'occurrence *Klaxon*, nous enregistrons une fréquence totale de 338 occ. dans lesquelles il y a trois graphies klaxon, claxon et klakson. La majorité des entrées que nous avons pu collecter sont en minuscule et en emploi modifié, hormis quelques exceptions, principalement des mots de début de phrases.

Comme nous l'avons précisé ci-haut, aucun extrait de texte ne renvoie à la firme américaine provenance et souche de ce déonomastique. De ce fait, seule l'étymologie de celui-ci peut témoigner de son origine et de son évolution puisque l'évolution s'est faite rapidement par métonymie.

### 3.1.3. L'occurrence Javel

Pour ce qui est de l'occurrence *Javel*, nous relevons une fréquence de 274 occ. en majuscule. Celles-ci renferment des toponymes (exemple 1 et 2), des anthroponymes (exemple 3) ainsi que le produit (« *Solution salée d'hypochlorite de sodium, utilisée comme antiseptique ou comme décolorant.*» (Labro, 2009 : 856) (Exemple 4). Voyons les exemples :

1) [2] K855 - GONCOURT Edmond de GONCOURT Jules de, *Journal : mémoires de la vie littéraire, t. 2: 1864-1878*, 1878, p. 711

« *Se rabattent vivement vers moi, l'un tenant dans sa main un morceau de fonte de plus de deux livres, qui vient de les effleurer. On parle de blessés à Billancourt, à **Javel**.* »

2) [183] P322 - ROUSSEAU Pierre, *Histoire des techniques et des inventions*, 1967, p. 205

« *... trouva plus simple et plus rapide de les soumettre à l'action du chlore. Il inventa un mélange de sels chlorés qu'il se mit à fabriquer industriellement au village de **Javel**, près de Paris. Ce fut l' " eau de Javel ", qu'allaient désormais se disputer toutes les ménagères.* »

L'exemple (2) témoigne de l'origine de cette « eau de javel ».

3) [3] Z161 - FLAUBERT Gustave, *Correspondance (1879-février 1880)*, 1880, p. 342

« *Je ne comprends rien à tout cela ! Nous sommes, au contraire, dans le calme, la platitude. Avez-vous peur de Blanqui ? D'Humbert ? L'élection de **Javel** vous terrifie-t-elle ? Ce serait trop naïf ! Quant à mes bonshommes, c'est parce qu'on les assomme avec Ségur et ses pareils qu'ils tournent à l'indifférence, et ce... ».*

4) [165] R886 - GENET Jean, *Les Paravents*, 1961, p. 64



« ... merdes sur ma peau... NEDJMA, vingt ans, avec un visible dégoût : Si les étrangers nous méprisent, c'est parce qu'il y a encore des femmes comme toi. Ils ont inventé la **Javel** Lacroix pour nous décrasser. Leurs femmes restent... CHIGHA : ... dix heures dans l'eau chaude. Dix heures à cuire au bain-marie. Moi aussi, je vais au hammam... ».

En effet, notre corpus large nous démontre l'existence de plusieurs formes désignant ce produit désinfectant inventé à Javel (le lieu), il est question de : « eau de Javel », « eau de javel », « Javel » et « javel ». Cela dit, il y a une évolution et une certaine instabilité linguistique marquée. Ces différentes formes prouvent l'évolution progressive de cette occurrence, d'un toponyme en un nom commun puis nom d'un produit ménager.

Pertinemment, le passage de ce toponyme en nom de produit (nom commun) s'est formé par conversion, vu le lien de proximité entre le produit et le lieu de sa production. Effectivement, il y a une ellipse bien exprimée dans la pratique de cette occurrence. Le segment laisse place à un seul de ses mots (le nom du toponyme) pour désigner l'ensemble, bien que le fragment « eau de javel », en minuscule reste imposant et praticable jusqu'à nos jours.

Enfin, l'étude de la majuscule initiale de cette occurrence décèle clairement l'évolution de ce changement linguistique. Il y a une mouvance et une évolution marquant la pratique discursive de ce mot. Par conséquent, la chute de la majuscule initiale de ce mot reste une trace effective de sa lexicalisation.

### 3.1.4. La majuscule dans la dérivation morphologique

Quant à la dérivation morphologique, elle reste un procédé linguistique soumis à des règles de formation du lexique. Ce qui fait que l'analyse du critère formel « la majuscule initiale » des dérivés morphologiques de noms propres reste sans particularité étant donné qu'il s'agit d'une création lexicale conventionnelle et notre corpus ne nous offre pas des données qui permettent de déterminer l'évolution de la dérivation morphologique des noms propres.

### 3.2. La marque du pluriel

### 3.2.1. L'occurrence Gavroche

Comme pour les occurrences précédentes, la marque du pluriel reste un critère irréversible dans la reconnaissance du passage de cette occurrence de son statut à celui de nom commun. Pour ce, nous citons les exemples irrécusables suivants:

1) [3] R604 - BOURGET Paul, *Physiologie de l'amour moderne*, 1890, p. 179

« ... avoir demain, après-demain, dans une semaine... Et vous découvrez un univers de jolies choses dans son esprit, cet adorable esprit qui fait que chaque matin les **gavroches** du télégraphe portent d'un bout à l'autre de Paris de vrais chefs-d'oeuvre de grâce, de malice et de coquetterie sous la forme de petites dépêches bleues... ».

2) [6] L954 - AMBRIÈRE Francis, *Les Grandes vacances, 1939-1945*, 1946, p. 48

« Les petits se haussaient sur la pointe des pieds, les grands fléchissaient les genoux, et finalement l'équilibre s'opérait sous les lazzi de quelques **gavroches**, qui n'arrivaient pas à dérider tout le monde. Il y eut enfin le relevé des empreintes digitales, par quoi se complétait notre signalement de bagnards. ».

En somme, malgré la présence minimale de ce mot au pluriel, il se trouve nom commun dans tous les extraits où l'occurrence est relevée au pluriel. Cela indique son entrée en langue. Evidemment, la marque du pluriel reste une trace du changement de catégorie linguistique du nom propre.

### 3.2.2. L'occurrence Klaxon

Nous enregistrons la fréquence de 154 occ. au pluriel pour cette occurrence. Assurément, la marque du pluriel pour cette dernière reste notoire dans la reconnaissance de son passage au statut linguistique de nom commun. De ce fait, le port du *s* du pluriel est une marque de son ancrage en langue dans le statut de nom commun et de sa lexicalisation en tant que tel en langue.

### 3.2.3. L'occurrence Javel

Pour cette occurrence, nous n'enregistrons aucune présence au pluriel. Le mot garde le caractère de l'invariabilité du nom propre qui se voit dans son dérivé. Cela pourrait se justifier aussi par le fait qu'il se trouve dans un groupe de mots "eau de javel". En effet, il est question d'une retombée de ce changement linguistique, le dérivé assume l'un des caractères du nom propre qui est la non flexion.

### 4. L'étude du voisinage syntaxique

L'étude du voisinage syntaxique des noms propres devenus noms communs tend, à travers le contexte immédiat de l'occurrence, de rechercher le sens qui lui est attribué lors de son emploi modifié et son sens en tant que nom commun lexicalisé. Une chose est sûre, c'est que son emploi avec ou dans une expansion nominale présente un emploi généralement non modifié ou en modification. Généralement, son emploi sans expansion indique soit un emploi métaphorique soit un emploi comme étant un nom commun doué d'un contenu sémantique qui exclut la nécessité d'une expansion. Par conséquent, sa présence sans complémentation pourrait être une trace de sa lexicalisation en langue dans le statut de nom commun.

#### 4.1. L'occurrence Gavroche

L'étude de cette occurrence en discours a clairement démontré le rôle qu'occupe le voisinage syntaxique dans l'attribution du sens à son nom commun. Voyons quelques exemples dans le tableau ci- dessous :

Avec expansion	Dans l'expansion
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Gavroche lyonnais.</li> <li>- Le gavroche espiègle</li> <li>- Le gavroche providentiel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une sorte de Gavroche dont l'âge aurait dû inspirer la clémence.</li> <li>- Le visage de Gavroche américain</li> <li>- poursuit l'escalade dont Gavroche avait inauguré la première pierre.</li> <li>- Son sourire gavroche</li> <li>- moi en Gavroche parlant</li> <li>- un gamin de Paris, un ministre Gavroche.</li> <li>- L'humeur gavroche</li> </ul> <p>Plutôt grande et braquée, des cheveux naturellement blonds coupés courts, accentuant son côté gavroche.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un air de gavroche</li> </ul>

Le tableau ci-dessus schématise brièvement la présence du nom propre en emploi modifié, antonomastique. L'importance de son voisinage syntaxique réside dans la répercussion sémantique qu'il peut lui engendrer, lors du changement de son statut linguistique. L'ensemble de ces qualifications se lit dans le nom commun à travers ses emplois en contexte. De même, notre corpus nous offre d'autres extraits où ce mot est employé comme étant un adjectif, tel : « *un ministre Gavroche* », « *son sourire gavroche* », « *un air gavroche* »...etc.

En conclusion, le voisinage syntaxique participe réellement à la construction du sens de ce mot qui a contribué à son évolution et à son changement linguistique. De même, la détermination permet l'évolution et la reconnaissance du nouveau statut linguistique qui est celui d'un nom commun.

### 4.2. L'occurrence Klaxon

Le manque d'emplois non modifiés de cette occurrence dans notre corpus large implique l'absence de contextes syntaxiques favorables à la réalisation de changements linguistiques. Effectivement, le passage par métonymie pour cette entrée exclut la liaison entre le déonomastique et son contexte syntaxique pouvant provoquer son changement sémantique ou catégoriel, du fait que ce lien, fondé sur une relation de proximité inventeur/invention et sur une convention sociale, soit plus fort.

Dans notre corpus, nous recensons la fréquence de certains fragments, n'ayant pas participé à son évolution sémantique, qui sont : « *coups de klaxon* » et « *concert de klaxon* ».

### 4.3. L'occurrence Javel

Cette occurrence enregistre une mouvance dans sa pratique discursive. Nous avons la fréquence de 105 fois du segment « *eau de Javel* » en majuscule et la fréquence de 41 fois de ce même fragment en minuscule. Effectivement, nous pouvons dire qu'au départ, le toponyme restait imposant. Ensuite, il y a eu la chute de la majuscule initiale où ce mot devient désignateur de ce produit. Entre-temps, nous enregistrons une ellipse où le mot « *Javel* », en majuscule, désigne le produit « *eau de javel* », puis la chute de cette dernière (la majuscule initiale). A présent, le mot « *javel* » ou « *eau de javel* », tout en minuscule, désigne sans doute ce produit désinfectant. En somme, pour cette occurrence, la fréquence du fragment « *eau de Javel* » a participé à l'évolution sémantique et au changement catégoriel du mot Javel employé seul.

Au final, l'évolution du nom propre peut se faire par un lien de ressemblance qui s'effectue entre le référent initial et le référent discursif et se consolider et la condition fard de l'évolution de ce genre de changement linguistique est bel et bien la fréquence des emplois en discours et dans le temps et ce, pour principalement l'évolution par métaphore et comparaison. Il se produit, donc, une reprise voulue de ces rapports de ressemblance et la charge sémantique de ces usages fait son ancrage dans les pensées. Arrivé à ce stade,

le nom propre évolue sémantiquement et formellement pour intégrer la catégorie du nom commun, voire autres. L'aboutissement de ce changement est la perte des caractéristiques du nom propre qui représentent son identité et qui se manifeste à travers la perte de la majuscule initial, le port de la marque du pluriel, le port d'une détermination et l'absence du voisinage syntaxique le justifiant. De ce fait, il peut se lexicaliser par sa lexicographisation, ce qui représente son intégration en langue dans les dictionnaires sous un autre statut linguistique muni.

Parfois cet ancrage dans le statut de nom commun donne naissance à d'autres formes du nom commun (tartuffe, tartufferie) ou à d'autres catégories linguistiques (l'adjectif : tartuffard, tartuffier dans certains usages).

Pour ce qui est de la dérivation sémantique par métonymie, par ellipse et par conversion, la reconnaissance de son évolution doit faire impérativement appel à l'étymologie du mot en question. A vrai dire, pour le passage par métonymie et conversion, il y a un lien entre le nom propre et son dérivé. Ce lien peut être un lien de partie/tout, inventeur/invention, lieu de fabrication/ produit ou en hommage à quelqu'un. De ce fait, il y a un rapport de proximité logique entre le nom propre et son dérivé et le discours ne peut pas justifier cette évolution, puisque le lien est tout autre que la fréquence dans l'usage d'une pratique discursive. Seul le passage par ellipse nécessite une fréquence dans l'usage, il se produit une sorte d'absorption lexicale. De ce fait, la lexicalisation se fait encore plus aisément puisque le lien est plus fort et conventionnel. Tout de même, notre étude enregistre une certaine fréquence dans l'usage pour les dérivés par conversion, notamment les dérivés de noms de lieu qui marque une évolution en discours par la chute de la majuscule initiale.

Pour ce qui est des dérivés morphologiques, notre corpus ne peut justifier l'évolution du changement linguistique que peut subir un nom propre modifié par la marque du pluriel ou par le voisinage syntaxique. Il y a plutôt une convention et une normalisation qui tend à s'ancrer et à se lexicaliser rapidement.

En somme, le nom propre devient nom commun ou autre par différents procédés. Son évolution peut être marquée en discours, comme elle doit être justifiée par son étymologie

ou en constitution qui forcément passe par l'usage. Il se produit parfois différentes évolutions pour enfin intégrer les dictionnaires de langue et d'éponyme. Cela constitue la dernière étape de la lexicalisation.

Pour finir, l'étude de la lexicalisation reste un domaine peu exploité vu sa complexité, tel le qualifie Leroy S. (2001 : 120) comme étant un véritable « *serpent de mer* ». C'est pourquoi, nous espérons apporter plus de précisions et développer la réflexion dans des recherches futures. Ce qui reste incontestable est que ce genre de changements catégoriels et linguistiques par la lexicalisation permet l'évolution du nom propre et l'enrichissement de la langue en général.

### Références bibliographiques

AREZKI A., 2017, « Quelle place pour les minorités dans le discours dominant sur l'identité dans l'espace géopolitique « arabo-musulman » », *Les discours politiques*, Regards croisés par J. Fidel Corcuera, Antonio Gaspar, Mónica Djian, Javier Vicente et Chesus Bernal (Coord.), Edition L'Harmattan, Collection Questions contemporaines, Paris, pp. 259-267.

BOUKERCHI L., AREZKI A., 2017, « Les modes de passage de noms propres en noms communs. Approche sémantico-référentielle en discours », *Cahier de langue et de littérature*, N°10-11, Université Abdelhamid Ibn-Badis, Mostaganem, pp. 153-166.

BUCHI E., 1991, « Contribution à l'étude des déonomastiques galloromans : Index des éponymes dans le FEW », *Nouvelle revue d'Onomastique*, n° 17-18, pp. 139-152.

CHOIS-JONIN I., DELHAY C., 1998, *Introduction à la méthodologie en linguistique. Application au français contemporain*, Strasbourg, Presse Universitaire de Strasbourg.

DUBOIS J (dir), et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

ELCHACAR M., 2011, « Le traitement lexicographique des noms propres du vocabulaire politique dans les dictionnaires généraux de langue française », thèse de doctorat, dirigé par Mercier L., Université Sherbrooke, et Pruvost J., université Cergy-Pontoise, Sherbrooke.

FONTANT M. 1998, « Sur le traitement lexicographique d'un procédé linguistique: L'antonomase de nom propre », *Cahier de lexicologie*, n°73. pp. 5-41.

GERMA P., 1993, *Du nom propre au nom commun, dictionnaire d'éponymes*, Paris, Benneton.

LABRO C. (dir) et al., 2009, *Dictionnaires Hachette, Edition 2010*, Paris, éd. Hachette Livre

LECOLLE M. (dir), et al., 2006, « Changements linguistiques : figement, lexicalisation, grammaticalisation », *Cahier de praxématique*, n° 46, Montpellier, préface pp. 07-12.

LEROY S., 2001, « Entre identification et catégorisation du nom propre en français », thèse de Doctorat dirigée par Siblot P., Université Paul Valéry, Montpellier III, Université Paris X, Nanterre

LEROY S., 2004, *Le nom propre en français*, Paris, Ophrys.

MORTUREUX M-F., 2008, *La lexicologie entre langue et discours*, 2<sup>ème</sup> édition revue et actualisée, Cursus, Paris, Armand Colin.

PERRIN L., 2006, « Énonciation, grammaticalisation et lexicalisation », *Cahier de praxématique*, n°46, Montpellier, pp. 81-102.

« La formation du vocabulaire (morphologie lexicale) », sans mention d'auteur, Site internet : [bbouillon.free.fr/univ/ling/fichiers/morphologie/morphlex1.htm](http://bbouillon.free.fr/univ/ling/fichiers/morphologie/morphlex1.htm). Consulté février 2015.